



Québec, 1^{er} mai 2023

Sujet : Réponse au rapport de la Ville de Québec du 7 mars 2023 numéro : DE2023-077

Le 2 mai prochain, les élus de la Ville de Québec voteront sur un rapport produit par la ville qui discrédite le Golf Beauport et qui renferme plusieurs informations mensongères, entre autres, sur les points suivants :

- 1. Considérant que l'exploitation et l'entretien d'un terrain de golf exigent l'utilisation de grande quantité d'eau pour le maintien des activités, ainsi que l'utilisation de pesticides, qui en raison de la proximité du ruisseau ne possédant à peu près pas de bande riveraine, pourrait causer des enjeux environnementaux.***

Golf Beauport n'a pas de système de gicleurs dans les allées. Seuls les verts sont arrosés, et ce 4 fois par semaine durant 8 minutes de la mi-mai à la fin août ainsi qu'une dizaine de soirées par saison. Un compteur d'eau est d'ailleurs installé sur notre pompe. L'eau est prise dans le Ruisseau Peuvret qui se déverse dans la Rivière Beauport pour finir dans le fleuve St-Laurent 2 kilomètres plus loin. Tous les rapports de la Rivière Beauport indiquent qu'elle est en meilleure santé à chaque année malgré les 38 ans d'opération du golf.

En ce qui concerne les pesticides, la Ville de Québec avait déjà émis des restrictions dans notre contrat à partir de 2003. Nous avons reçu l'année dernière une lettre de félicitations du ministère de l'environnement en lien avec notre utilisation des pesticides. De plus, nous consultons un agronome indépendant pour nous aider dans la surveillance et la gestion des pesticides. Nous avons les meilleurs rapports de la région de Québec. Nous avons d'ailleurs commencé à produire des rapports 3 ans avant l'obligation ministérielle.

- 2. Considérant que, du 1^{er} avril au 31 octobre de chaque année, la fréquentation de ce terrain n'est réservée qu'à une clientèle limitée alors qu'il s'agit d'un espace vert public***

Le Golf Beauport est ouvert au public, ne compte aucun membre et sans aucune réservation et ce, afin de favoriser l'accessibilité. Notre clientèle a entre 5 et 90 ans.

Dans le but de rendre le golf encore plus accessible à tous, un forfait familial est d'ailleurs proposé aux familles à un prix très abordable (45\$ taxes et bâtons inclus).

- 3. *Considérant la volonté de la Ville d'agrandir considérablement le Parc Étienne-Parent, de par son positionnement hautement stratégique en termes d'accessibilité et de desserte, afin de répondre aux besoins majeurs en termes d'espaces polyvalents, d'espaces de détente et d'équipement de loisirs***
- 4. Quel est le coût de l'entretien du parc Etienne-Parent ? Il y a un espace dans le parc qui n'est toujours pas utilisé jusqu'à ce jour. Des jeux de pétanque, de volleyball, patinoires réfrigérées et autres pourraient facilement y être aménagés.**
- 5. *Considérant que la Ville consultera les citoyens sur l'aménagement de l'ensemble du site de l'ancien Golf***

Si une école primaire et une école secondaire sont construites sur le site du Golf, incluant un stationnement et des rues, l'espace pour un réaménagement restera très limité.

Historiquement, la Ville de Beauport avait autorisé la construction du golf afin de protéger la Rivière Beauport. Cette rivière est la plus urbanisée de la ville. Vous avez déjà en main un rapport indiquant que la rivière a un trop grand débit d'eau pour sa grosseur. Il y a également une problématique relative à l'érosion des berges au niveau de la rue Cabanel. De plus, les terrains du golf sont anciens marécages et s'il arrivait un coup d'eau, les terrains sont inondables.

Pour ce qui est du loyer, la Ville n'a jamais investi dans l'aménagement du terrain et aucune subvention n'a été versée. Le Golf Beauport a investi 2.5 millions pour l'aménagement de ce joyau.

- De 2003 à 2015 notre loyer était de 63 000\$ pour 6 mois utilisations
- De 2016 à 2021 notre loyer était de 54 550.00\$ pour 6 mois utilisations
- Et en 2022, il a été baissé à 28 143.64\$

Pourquoi l'évaluation du terrain est passée de 3 millions à 1 million en 2022? Est-ce que la Ville de Québec a d'autres projets non divulgués concernant le terrain occupé par le golf? Est-ce que la ville veut offrir un terrain a bas prix a des développeur ?

Le Golf Beauport est un espace vert en plein centre-ville, un poumon pour la ville, un espace qui empêche les ilots de chaleur et ce, en n'engendrant aucun coût pour la ville pour l'entretien. De plus, le Golf génère des retombés économiques pour l'arrondissement de Beauport et plusieurs personnes des autres arrondissements en profitent également.

La Ville de Québec n'a jamais reconnu le Golf comme un apport à la ville. L'aménagement de l'entrée par la Ville est probablement la pire entrée pour un commerce.

En somme, ce rapport discrédite Golf Beauport auprès des citoyens et citoyennes, des conseillers et conseillères. D'ailleurs, on y mentionne que le contrat du Golf se termine en 2024, si ce rapport est accepté pourrions nous continuer jusqu'à octobre 2024 ?

Nous demandons des excuses de la part de la Ville de Québec pour atteinte à notre intégrité et notre réputation.



Jacques Bélanger
Golf Beauport
2080 Blanche –Lamontagne
418-663-1578

Club de golf Beauport
3123, rue du Harfang
Québec (Québec) G1C 7M3

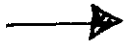
Madame,
Monsieur,

Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques prévoit de publier prochainement le Bilan des plans de réduction des pesticides sur les terrains de golf au Québec pour la période 2015-2017. Cette édition comprend plusieurs nouveautés pour permettre d'obtenir un portrait global de l'utilisation des pesticides sur les terrains de golf et des recommandations à la suite de ses constats.

Bien que nous soyons à l'aube de la transmission des plans de réduction de pesticides pour la période 2018-2020, nous considérons pertinent de vous informer des faits saillants et des conclusions tirées des données obtenues à ce jour (en pièce jointe de ce courriel). Nous souhaitons également vous fournir personnellement les données précises de votre terrain de golf; celles qui reflètent votre stratégie d'utilisation des pesticides.

Votre utilisation

Les données de votre plan de réduction (2015-2017) indiquent que vous avez utilisé en moyenne 1,5 kg d'ingrédients actifs par hectare.



Vous êtes parmi les terrains de golf qui utilisent le moins de pesticides et on vous en félicite. Nous vous invitons à poursuivre vos efforts en ce sens.

Portrait au Québec

- Selon le bilan 2015-2017, dans l'ensemble de la province, des efforts notables de réduction ont été effectués depuis la mise en place des plans de réduction en 2006. Les biopesticides sont plus présents et plus du trois quarts des terrains de golf du Québec ont des indices de pression sous la moyenne qui, avec les années, a continué de diminuer (maintenant de 4,7 kg i.a./ha).
- Seuls 5 % des terrains de golf appliquent 10 kg i.a./ha ou plus (en ne tenant pas compte des biopesticides). À ce seuil, les cours d'eau à proximité montrent plus de détections et de dépassement des seuils de la qualité de vie aquatique.
- Toutefois, même si les quantités de pesticides appliqués par hectares ont diminué, les indices de risques pour la santé et l'environnement ont augmenté. En effet, plusieurs des pesticides utilisés ont des doses d'application certes plus faible, mais leurs risques sont plus élevés.

Gestion des risques pour la santé et l'environnement

L'utilisation de pesticides comporte des risques pour la santé des golfeurs et de l'environnement et une utilisation raisonnée est encouragée.

Vous avez accès à la plateforme Web SAgE pesticides qui permet de sélectionner les pesticides en fonction de leurs indices de risque pour la santé et l'environnement. Votre registre permet également de vous aider dans ce calcul. Nous entamerons prochainement des travaux avec l'Ordre des agronomes du Québec pour bonifier les outils existants et informerons votre Association lorsque disponibles.

De notre côté, nous travaillons activement auprès de tous les secteurs afin qu'ils réduisent l'utilisation et les risques liés aux pesticides. Les terrains de golf du Québec doivent, au même titre que les autres secteurs, poursuivre leurs efforts de réduction.

Nous vous remercions de tous les efforts consacrés jusqu'à présent et pouvez compter sur notre collaboration pour vous informer des suites. Pour toutes questions, vous pouvez également communiquer avec nous, à l'adresse pesticides@environnement.gouv.qc.ca.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Sonia Néron | Directrice

Direction des matières dangereuses et des pesticides

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

PLANS DE RÉDUCTION DES PESTICIDES SUR LES TERRAINS DE GOLF DU QUÉBEC

Bilan 2015-2017

PROGRÈS NOTABLE EN TERMES DE QUANTITÉS

Plusieurs années de suivi démontrent le **PROGRÈS** réalisé jusqu'à ce jour en termes de quantités de pesticides appliqués depuis l'entrée en vigueur des règles.

L'usage des **BIOPESTICIDES** est plus présent. Pratiquement absents en 2003-2005, ils représentent désormais **30 % DES UTILISATIONS TOTALES** en 2015-2017 dont la presque totalité est l'huile minérale.

Pour la période 2015-2017, la quantité de pesticides utilisés sur les terrains de golf représente environ 1 % de tous les pesticides vendus au Québec et ceux-ci sont majoritairement des fongicides (89 %) dont la plus forte proportion est destinée à contrôler les moisissures nivéales. Pour le quart des terrains de golf, il s'agit d'ailleurs de la seule utilisation de pesticides de la saison.

La façon d'utiliser les herbicides est également différente, ce volet se portant bien à l'intégration de la lutte intégrée. Il en est de même pour l'utilisation des insecticides.

Les trois fongicides les plus utilisés sont le chlorothalonil, l'huile minérale et l'iprodione. Ces trois ingrédients actifs représentent plus de 75 % des pesticides appliqués. Les autres pesticides sont généralement utilisés dans des proportions moindres, de façon sporadique et variable selon les années.

PLUS DU TROIS QUARTS des terrains de golf du Québec ont maintenant des indices de pression **SOUS LA MOYENNE** de 4,7 kg i.a./ha. Cette moyenne continue de diminuer depuis l'entrée en vigueur des règles.

RISQUES POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT ET PROTECTION DES COURS D'EAU

Les terrains de golf sont tenus d'établir des objectifs de réduction des quantités de pesticides appliqués.

L'ÉVALUATION, À TITRE INDICATIF, MONTRE QUE LES RISQUES POUR LA SANTÉ ONT AUGMENTÉ DE 15 %.
CEUX POUR L'ENVIRONNEMENT ONT AUGMENTÉ DE 5 %.

L'usage accru de certains pesticides à faible dose, mais dont les risques sont élevés fait augmenter les indicateurs.

En général, plus la quantité de pesticides appliqués à l'hectare est élevée, plus il y aura de pesticides différents détectés dans les cours d'eau à proximité du terrain de golf, plus ils seront détectés souvent et ils dépasseront parfois les critères de qualité de l'eau pour la protection des espèces aquatiques. **LE NIVEAU À SURVEILLER EST DE 10 K I.A./HA (EXCLUANT LES BIOPESTICIDES).**

SEULS 5 % DES TERRAINS DE GOLF APPLIQUENT 10 KG I.A./HA DE PESTICIDES CONVENTIONNELS OU PLUS.

Ceux-ci devront discuter avec leur agronome responsable de leurs plans de réduction pour accélérer leurs efforts de réduction. Les risques pour la santé et l'environnement doivent également être considérés dans la stratégie de lutte.